

Entre Loire et vignoble à Drain



Visorando



Randonnée n°3941826

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Au départ du camping Beauregrêt, cheminez au plus près des boires. Ces milieux, d'une richesse exceptionnelle, dévoilent leurs différents visages au fil des saisons. Le circuit vous propose de longer les boires de la Nigaudière et de la Rompure où les eaux du ruisseau des Robinets viennent lentement se réchauffer avant de rejoindre la Loire. Les prairies alentours bordées de haies de frênes, le plus souvent taillées en têtard, sont exceptionnellement bien conservées.

Durée :	5h40	Difficulté :	Moyenne
Distance :	18.25km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	147m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	153m		
Point haut :	91m	Commune :	Drain (49530)
Point bas :	5m		



Description

Balisage Jaune

(D/A) Garez-vous sur le parking à côté du camping municipal de Drain. Rattrapez la Rue des Pêcheurs pour débuter cette randonnée. Remontez cette rue et poursuivez par le Chemin des Tuilots.

(1) Prenez à gauche sur le Chemin des Dames. Vous traversez alors les vignobles de Drain. Poursuivez sur ce sentier de terre sur environ 100 m, suivez-le lorsqu'il vire légèrement à gauche puis à nouveau à droite et à gauche.

Suivez ce sentier jusqu'au croisement avec la Rue Guillaume.

(2) Là, prenez à gauche et continuez tout droit sur 300 m jusqu'à la D751.

(3) Traversez la Croix Brevet, traversez un carrefour et rattrapez un chemin de terre boisé. Suivez ce chemin qui passe au Sud de la boire de la Nigaudière sur un peu plus d'1km. Suivez-le encore lorsqu'il vire à droite puis à gauche et à nouveau à droite. Traversez la D751 **prudemment** direction le Domaine du Haut Frêne. Remontez la route jusqu'au Bas Frêne sur environ 100 m.

(4) Dirigez-vous à droite dans le sentier à travers les vignobles sur 700 m.

(5) Tournez à gauche lorsque vous apercevez un petit bâtiment qui porte le nom de "La Pigeonelle". Remontez à travers les vignes sur environ 130 m pour rattraper le sentier du Moulin Auray. Prenez à gauche direction le Moulin Auray.

(6) Dirigez-vous à droite dans le hameau puis continuez tout droit jusqu'à croiser la Rue Bourgautron. Prenez à gauche puis rapidement à droite par le Chemin La Poncée. Continuez sur ce sentier jusqu'à rattraper le Chemin des Robinets. Après avoir dépassé les Gâts, prenez à droite le sentier qui traverse les vignobles juste en face de la Coulée des Robinets.

(7) Suivez ce sentier sur 150 m, dirigez-vous à gauche puis à droite dans le sentier boisé direction l'Ardacière.

(8) Traversez l'Ardacière puis le Plantis. Traversez la route les Rougeries pour emprunter le chemin en face à travers champs et vignobles sur 400 m jusqu'à croiser le chemin de la Mitroisière où vous prendrez à droite pour rattraper le Chemin du Taillis.

Points de passages

D/A Camping Municipal Beauregrêt à Drain
N 47.344215° / O 1.206898° - alt. 12m - km 0

- 1 Chemin des Dames**
N 47.341202° / O 1.206172° - alt. 41m - km 0.34
- 2 Intersection Rue Guillaume**
N 47.341721° / O 1.200403° - alt. 43m - km 0.84
- 3 La Croix Brevet**
N 47.34425° / O 1.200233° - alt. 13m - km 1.13
- 4 Le Bas Frêne**
N 47.344063° / O 1.189112° - alt. 29m - km 2.47
- 5 La Pigeonelle**
N 47.342587° / O 1.198292° - alt. 43m - km 3.2
- 6 Le Moulin Auray**
N 47.342068° / O 1.19526° - alt. 50m - km 3.53
- 7 Sentier dans le vignoble**
N 47.337868° / O 1.197292° - alt. 56m - km 4.2
- 8 L'Ardacière**
N 47.333656° / O 1.195138° - alt. 49m - km 4.8
- 9 Les Lambardières**
N 47.328484° / O 1.20091° - alt. 81m - km 5.78
- 10 Chemin de la Vieille Cour**
N 47.32637° / O 1.21387° - alt. 85m - km 7.23
- 11 D253**
N 47.334351° / O 1.217298° - alt. 60m - km 8.42
- 12 Bréhéry**
N 47.330429° / O 1.222944° - alt. 73m - km 9.08
- 13 Ruisseau de la Champenièrre**
N 47.331734° / O 1.232027° - alt. 28m - km 9.92
- 14 Domaine des Galloires**
N 47.337437° / O 1.224557° - alt. 57m - km 11.01

(9) Traversez les Lambardières puis poursuivez tout droit pour traverser la Pointe en croisant le chemin de la Coptière. Continuez tout droit jusqu'à la Maison Neuve. Traversez la D154 **prudemment** et poursuivez sur le Chemin des Colineaux pendant 800 m jusqu'à la Vieille Cour.

(10) Prenez à droite au croisement pour rattraper le Chemin de la Vieille Cour. Continuez tout droit sur 400 m. Lorsque le chemin se sépare en quatre branches, prenez la 2^e en partant de la gauche. Continuez tout droit pour traverser la Croix et rejoignez la D253 à la Parisière.

(11) Dirigez vous à gauche sur la D253 puis continuez **prudemment** tout droit sur 700 m jusqu'à Bréhéry.

(12) Virez à droite sur la Rue de la Béhéry qui se poursuit dans un virage à gauche. Au bout de la rue, au virage en T, prenez à droite pour rattraper un sentier de terre qui passe à travers champs puis à travers bois et suivez-le pendant 500 m.

(13) Tournez à droite juste avant le ruisseau de la Champenière. Suivez le sentier qui longe le ruisseau sur environ 400 m, continuez ensuite sur ce même sentier qui va petit à petit s'éloigner du ruisseau puis virer à droite. Après ce virage à droite, au virage en forme de fourche, continuez tout droit sur les sentiers boisés. Le sentier se poursuit en virant à gauche pour rattraper un chemin plus large sur la droite débouchant sur des champs.

(14) Tournez à gauche et vous verrez à votre droite le Domaine des Galloires, la Chapelle des Galloires ainsi que les Chambres d'hôtes Vignes et Loire. Continuez tout droit pour traverser les Greliers et **prudemment** la D751. Passez ensuite sur le ruisseau de la Champenière (si son niveau est élevé) ou à la gauche du bassin du ruisseau (si son niveau est bas). Continuez tout droit et au croisement continuez tout droit. Le sentier se poursuit en virant légèrement à gauche.

(15) Au croisement en T, prenez à droite. Continuez tout droit sur 150 m, le chemin se sépare en trois sentiers, là où traverse la Boire de la Rompure lorsque son niveau est élevé. Vous pouvez prendre le sentier le plus à gauche (si le niveau des boires n'est pas trop élevé), sinon prenez le sentier du milieu qui passe sur un petit pont au-dessus d'une écluse. Poursuivez votre chemin sur ce même sentier entre les pâtures sur environ 2 km.

(16) Vous rattrapez un croisement en T. Prenez la route à gauche, direction Les Brevets. Continuez sur cette route sur environ 450 m, dépassez le camping Bed Loire (sur votre droite) puis tournez à droite juste après la dernière habitation du villages les Brevets. Quelques mètres plus loin, restez sur ce sentier qui vire légèrement à gauche puis légèrement à droite. Suivez ce chemin sur environ 350 m.

(17) Vous arrivez sur un virage en T, prenez à droite. Vous aurez alors la Boire de la Nigaudière juste à votre gauche puis longez-la sur 800 m.

(18) Prenez la route sur la gauche et suivez-la sur 150 m avant de prendre le sentier sur la droite au Nord de la boire de la Rompure. Longez la boire sur environ 1,3 km puis tournez à gauche et à nouveau à gauche pour rattraper le GR®3 (vous contournez donc la boire).

Suivez plein Est, le GR®3 sur 1km jusqu'au point d'arrivée, le parking du camping municipal de Drain (**D/A**).

● **15 Croisement en T - Loire (fleuve)**

N 47.346085° / O 1.229482° - alt. 9m - km 12.14

● **16 Croisement en T direction les Brevets**

N 47.348705° / O 1.202747° - alt. 9m - km 14.2

● **17 Virage en T**

N 47.348167° / O 1.194143° - alt. 8m - km 15.01

● **18 Intersection boires**

N 47.346634° / O 1.203243° - alt. 7m - km 15.72

D/A Camping Municipal Beaugret à Drain

N 47.344215° / O 1.206898° - alt. 12m - km 18.25

Informations pratiques

23% de goudron.

A proximité

Les boires

Nom commun régional ligérien en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique : une boire ou « bouère » (prononciation archaïque en patois angevin) est un bras mort de la Loire, souvent ensablé ou envasé, remis en eau l'hiver au moment d'une crue.

Les boires de Drain comportent des milieux variés du fait des hauteurs d'eau différentes et d'une végétation diversifiée. Cet habitat spécifique permet d'accueillir une faune et une flore particulière, telle le célèbre martin-pêcheur, le castor ou la fritilaire pintade. Et récemment la fougère d'eau à quatre feuilles (la Marcillé) a fait sa réapparition.

Saurez-vous les observer aux bords des boires le long du sentier de découverte?

Le castor :

Le castor européen est le plus grand rongeur de France avec une taille moyenne de 80 à 120 cm auquel il faut rajouter 40 cm pour sa queue. Alors qu'il semblait avoir disparu de la région au XVIIe siècle, depuis quelques années, il fait sa réapparition, notamment dans les boires de Drain. C'est un mammifère essentiellement nocturne, mais vous pouvez observer les traces de son passage sur les rives où il écorce les branches et taille les arbres en forme de crayon.

Le frêne têtard :

Il est caractéristique du patrimoine ligérien, vous le croiserez régulièrement sur les chemins de randonnée. Il a de multiples qualités dont celle d'être un excellent bois de chauffage. Connue pour sa coupe régulière au sommet du tronc - on dira échevelé dans le vent - ce « monument » du bocage est très utile au maintien des berges. Il est victime d'un abattage massif et réalisé sans concertation, car l'excroissance formée : « la loupe » est un bois précieux très recherché pour sa structure veinée et ses nombreux coloris. Idéale en marqueterie pour la création d'instrument de musique, l'aménagement de bateau ou de tableau de bord de voiture.

La Chapelle Sainte-Marguerite aux Galloires :

En lieu et place de la chapelle se tenait le Château de la Galouère qui fût rasé, tout comme Chateauceaux, de fond en comble en représailles de l'enfermement du Duc Jean V. Dans ce château se tenait une cour d'amour, sorte de tribunal étendant sa juridiction sur toutes les questions de galanterie et les contestations d'amour.

Le château de la Turmelière (à Liré) :

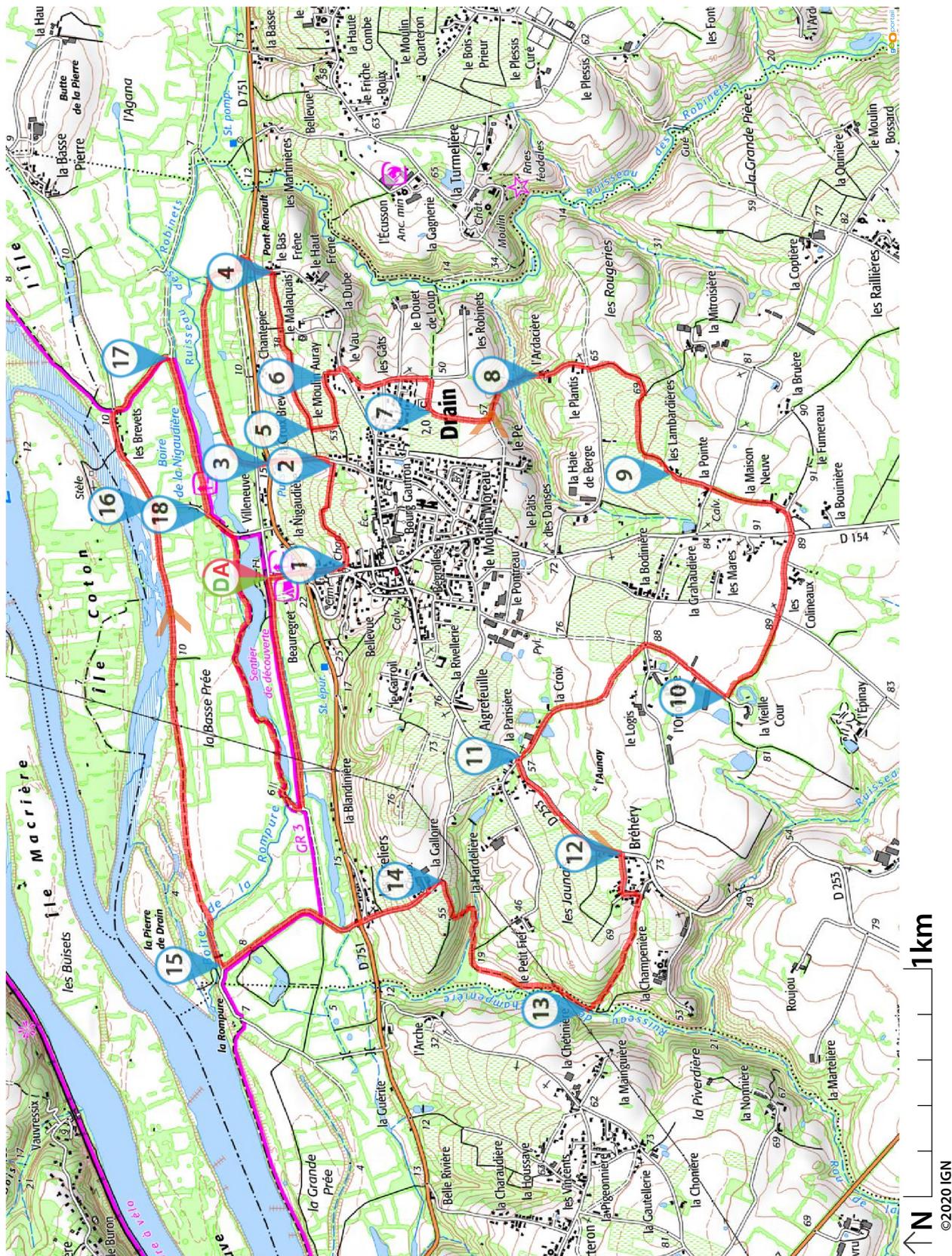
Sur le domaine de la Turmelière, ce sont trois châteaux qui ont marqué l'histoire depuis le XIIIe siècle dont le château natal de Joachim du Bellay (aujourd'hui en ruines). Sur le site, au milieu du château du XIXe (lieu d'hébergement collectif et de réception), ce sont 3 entités qui se côtoient : un institut thérapeutique, éducatif et pédagogique, un centre équestre, ainsi que l'association la Turmelière qui accueille de nombreux scolaires, collégiens, lycéens et étudiants et qui propose un espace sport tout public. On peut s'y balader pour découvrir ce lieu chargé d'histoire et de poésie.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-entre-loire-et-vignoble-a-drain/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.